



Création d'ateliers d'artistes sur le territoire de la ville de Gatineau

Service des arts, de la culture et des lettres et SUDD

Étude du budget 2017 | 8 novembre 2016

Objectifs de la présentation

- Faire un retour sur la présentation au comité plénier du 7 juin 2016.
- Faire état de l'avancement des démarches.
- Présenter les recommandations du Service des arts, de la culture et des lettres pour l'étude du budget 2017.
- Présenter les étapes à venir pour 2017 et 2018.



Présentation du 7 juin 2016 au comité plénier

- **Présentation des grandes lignes de l'étude, des recommandations du plan d'action et de son cadre financier**
 - Culture considérée comme SUJET : facilitateur et moteur du développement durable économique, social et environnemental (UNESCO).
 - Volonté entrepreneuriale exprimée par les artistes : prise en charge de leurs carrières.
 - Reconnaissance du statut de l'artiste.
- **Recommandations acceptées**
 - Dépôt de l'étude accepté à l'unanimité (CP-ACL-2016-57).
 - Mandat donné aux services impliqués pour élaborer une proposition financière déposée à l'étude du budget 2017 (CP-ACL-2016-58).



Sommaire - Recommandations du plan d'action

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS		TERME			SERVICES IMPLIQUÉS	MONTANT \$
		COURT	MOYEN	LONG		
ATELIERS-RÉSIDENCES EN QUARTIER RÉSIDENTIEL		2017-2018	2019-2020	2021-2022		
1.	Modifier le règlement de zonage pour autoriser la présence d'ateliers d'artistes comme usage additionnel dans les quartiers résidentiels	■			SACL ♦ SUDD	0 \$
2.	Analyser la faisabilité d'inclure les autres types d'ateliers d'artistes au centre-ville et sur le territoire de Gatineau	■			SACL ♦ SUDD	0 \$
3.	Développer un programme d'aide financière (crédit de taxes, subvention, etc.) pour les artistes professionnels ayant un atelier d'artistes sur le territoire de Gatineau ou dans des zones ciblées (centre-ville, rue Principale, etc.)	■	■	■	SACL ♦ SUDD ♦ SF	50 000 \$ / an
4.	Soutenir et développer des mesures incitatives pour soutenir des projets émergents issus de collectifs d'artistes (OSBL ou coopérative)	■	■	■	SACL ♦ SF	30 000 \$ / an
ATELIERS D'ARTISTES, PROJETS STRUCTURANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN						
5.	Procéder à un inventaire et une analyse des édifices municipaux disponibles pouvant accueillir des initiatives structurantes de promoteurs culturels	■			SACL ♦ SBI	80 000 \$
6.	Créer un fonds d'immobilisation consacré au développement et à la réalisation de projets artistiques du pôle Montcalm / Ruisseau de la Brasserie / La Fonderie / Rue Morin	■	■	■	SACL ♦ SUDD ♦ SBI ♦ SF	selon les projets
7.	Développer avec la Commission permanente sur l'habitation, des mesures favorisant le développement de blocs d'habitation offrant des appartements résidentiels à prix modiques réservés aux artistes professionnels	■	■	■	SACL ♦ SUDD	selon les projets
8.	Mettre sur pied et soutenir un organisme <i>Ateliers Gatineau</i>	■	■	■	SACL ♦ SF	25 000 \$ / an
9.	Réserver les terrains de la rue Morin pour des ateliers d'artistes et un centre d'excellence	■	■	■	SACL ♦ SBI	Lots réservés Réserve foncière



Cadre financier - Sommaire des recommandations

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS		TERME					
		COURT		MOYEN		LONG	
ATELIERS-RÉSIDENCES EN QUARTIER RÉSIDENTIEL		2017	2018	2019	2020	2021	2022
1.	Modifier le règlement de zonage pour autoriser la présence d'ateliers d'artistes comme usage additionnel dans les quartiers résidentiels	0 \$	0 \$				
2.	Analyser la faisabilité d'induire les autres types d'ateliers d'artistes au centre-ville et sur le territoire de Gatineau	0 \$	0 \$				
3.	Développer un programme d'aide financière (crédit de taxes, subvention, etc.) pour les artistes professionnels ayant un atelier d'artistes sur le territoire de Gatineau ou dans des zones cibles (centre-ville, rue Principale, etc.)	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
4.	Soutenir et développer des mesures incitatives pour soutenir des projets émergents issus de collectifs d'artistes (OSBL ou coopérative)	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
ATELIERS D'ARTISTES, PROJETS STRUCTURANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN							
5.	Procéder à un inventaire et une analyse des édifices municipaux disponibles pouvant accueillir des initiatives structurantes de promoteurs culturels		80 000 \$				
6.	Créer un fonds d'immobilisation consacré au développement et à la réalisation de projets artistiques du pôle Montcalm / Ruisseau de la Brasserie / La Fonderie / Rue Morin	selon les projets de développement inclus au programme d'investissements					
7.	Développer avec la Commission permanente sur l'habitation, des mesures favorisant le développement de blocs d'habitation offrant des appartements résidentiels à prix modiques réservés aux artistes professionnels	selon les projets (Accès Logis ou autres programmes)					
8.	Mettre sur pied et soutenir un organisme Ateliers Gatineau	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
9.	Réserver les terrains de la rue Morin pour des ateliers d'artistes et un centre d'excellence	Lots réservés / Réserve foncière					
ARGENT NEUF :		105 000 \$	80 000 \$	(80 000 \$)	0 \$	0 \$	0 \$



Avancement de la démarche

- **Mandat SACL / SUDD – Zonage**

Ateliers-résidences

- Proposition de modification de zonage par le SUDD pour autoriser les ateliers-résidences à titre d'usage additionnel pour une habitation.
- Cette modification s'inscrit dans la démarche Omnibus menée actuellement par le SUDD.
 - Entrée en vigueur au printemps 2017.

Ateliers de type industriel

- Analyse en cours par le SACL afin de déterminer si la répartition spatiale de l'usage C18 sur le territoire correspond aux besoins des artistes.
- Analyse et démarche de modification de zonage seront entreprises par le SUDD si des ajustements sont nécessaires.



Avancement de la démarche

Mandat SACL / SUDD / Finances – Crédit de taxes

Programme de crédit de taxes

- Développer un programme pour les artistes professionnels.
- Analyse en cours pour déterminer les paramètres de ce programme (crédit fixe, crédit modulable ou subvention, résidence principale versus ensemble de la propriété).
- Entrée en vigueur au courant de l'année 2017.



Avancement de la démarche

- **CAVMA**
 - Signature d'une entente de trois ans pour l'occupation de la petite gare de la rue Montcalm (juillet 2016).
- **ROHSCO**
 - Coop d'habitation d'artiste à prix modiques sur la rue Morin (travaux pour 2017).
- **Ateliers d'artistes temporaires**
 - Projet en incubation pour permettre l'utilisation temporaire par les artistes de locaux vacants au centre-ville.



Demandes financières 2017

Demandes financières pour 2017 (récurrent)

Développement d'un programme d'aide financière (crédit de taxes, etc.) 50 000 \$

Développement de mesures incitatives - Projets de collectifs d'artistes 30 000 \$

Mise sur pied et soutien à l'organisme Ateliers Gatineau / Culture Outaouais 25 000 \$

105 000 \$



Étapes à venir

Actions	2017	2018
Finaliser les changements de zonage	❖	
Finaliser le programme de crédit de taxes	\$	\$
Amorcer le développement de mesures incitatives pour les projets artistiques	\$	\$
Inventorier les bâtiments municipaux disponibles pour projets artistique	❖	\$
Accompagner la mise sur pied d'Ateliers Gatineau / Culture Outaouais	\$	\$



Recommandation

CP-ACL-2016-77

- Autoriser le trésorier à prévoir un budget de 105 000 \$ pour l'année 2017 et les années suivantes afin de réaliser le plan d'action pour la création d'ateliers d'artistes sur le territoire de la Ville de Gatineau.

